

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 14 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie – BRECHAULT Christian — HERVE Véronique — ABGRALL Mélanie - CUREAU Sabrina – MOURIN Stéphanie – MASSON Nicolas — GUILLAUT Pascal - OUVRARD Julie - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine.

EXCUSES : MM. DINAND Christophe - LEBEAUPIN Christophe.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité

### ❶ VENTE DE LOGEMENTS MAINE-ET-LOIRE HABITAT

Maine-et-Loire Habitat a décidé de maintenir le dispositif de mise en place pour la vente de logements anciens à ses occupants. C'est une opportunité pour les locataires qui souhaitent accéder à la propriété. Avant de lancer la procédure, l'avis de la Commune d'implantation des logements doit être sollicité. Après en avoir délibéré, le conseil autorise 49 Habitat à mettre en vente 5 logements situés au 12, 13, 14, 15 et 16 rue des Châtaigniers.

### ❷ CASVL : PACTE DE GOUVERNANCE

Suite à l'adoption du pacte de gouvernance qui définit la nature des relations entre les communes et l'Agglo et les valeurs portées collégialement afin de construire ensemble une vision partagée de l'Agglomération, du territoire et du service aux usagers, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable sur le pacte de gouvernance.

### ❸ PORCHE DE LA MAIRIE

Une consolidation des murs doit être effectuée sur le porche ainsi que l'installation de caches-moineaux. Les devis de l'entreprise CUREAU et BAUNE sont validés par le Conseil Municipal (Mme Sabrina CUREAU ne participe pas au débat ni au vote).

### ❹ COMMERCE

Le Conseil Municipal retient la proposition d'honoraires de M. Rémy BERTRAND, architecte, pour le projet de rénovation de l'ancien commerce pour un montant de 5100€ (1 abstention). Le Conseil Municipal souhaiterait le rencontrer (peut être aussi le Maître d'œuvre) pour voir s'il y a d'autre possibilité que le projet initial présenté aux élus. Une première réunion avec tous les corps de métier a permis d'établir des devis estimatifs des travaux à réaliser dans l'ancien commerce et la salle derrière dans la cour. La commission commerce va se réunir afin d'étudier comment peut évoluer cet ancien commerce.

### ❺ ECLAIRAGE DU STADE

M. le Maire a signé un arrêté interdisant l'accès au stade communal. En effet, après la visite du SIEMML, celui-ci juge que les poteaux sur lesquels sont installés l'éclairage penchent dangereusement. La dépose des mats se fera dans les trois semaines qui suivent pour un montant de 3433€. Un devis pour l'installation de nouveaux mats sera prochainement envoyé. Le conseil étudiera la suite à donner.

### ❻ GARDERIE PERISCOLAIRE

A la demande des élus de Blou et en accord avec les élus de Neuillé qui ont pris une délibération dans ce sens, la garderie périscolaire de Blou va être rattachée au Syndicat Intercommunal de l'Unité pédagogique Blou-Neuillé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021. La participation financière pour la personne employée à Blou (16 h par semaine) est ainsi partagée d'un commun accord (1/3 pour la commune de Neuillé et le reste pour la commune de Blou)

## **7- TAUX D'IMPOSITIONS**

Lors de la dernière réunion, le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'impositions à 18,19 % pour le foncier bâti et 35,27% pour le foncier non bâti. La direction départementale des finances publiques a décidé d'opérer un changement sur la présentation des taux d'impositions 2021. En effet, la taxe d'imposition sur le foncier bâti va passer à 39,45 %. En effet, la commune va percevoir la taxe foncière du département pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation. Sur les prochaines feuilles d'impôts à l'automne ne figurera plus que la part communale qui comprendra le taux communal 18,19 % plus le taux départemental 21,26 % soit 39,45 %.

## **8- BIBLIOTHEQUE**

Les responsables de la bibliothèque remercient la commune pour la subvention de 500€ pour l'achat de nouveaux livres.

## **9- TRAVAUX 2021**

Dans le cadre des travaux de voirie dans le bourg et les travaux de terrassement plus installation de jeux près de l'école, de nouveaux devis vont être demandés.

D'autre part, une rencontre a eu lieu avec les responsables de l'ATD de Baugé. Les élus doivent présenter des projets qui seront ensuite étudiés par l'ATD.

## **10- CHALLENGE DE L'AGGLO**

MM. Pascal GUILLAUT et Christophe BOIREAU participeront au challenge de l'Agglo qui débutera en principe le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## **11- ELECTIONS**

Les élections régionales et départementales auront lieu finalement les 20 et 27 juin 2021 avec un protocole sanitaire strict.

## **12- ESPACES VERTS**

M. Christian BRECHAULT présente aux élus un diaporama concernant les travaux d'espaces verts qui ont été réalisés ou qui vont l'être dans un futur proche sur la commune.

## **13- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Mme Stéphanie SAINT-JEAN fait un compte-rendu de la dernière réunion du conseil des jeunes. Les jeunes élus sont très satisfaits de l'opération nettoyage de la commune et prévoit la construction de 2 hôtels à insectes.

## **13- DEGRADATIONS**

M. le Maire fait un point avec le conseil suite aux dernières réunions organisées en Mairie avec les enfants et les parents concernés par les différents faits constatés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.